

Invitation

Utilisation du bois local dans la construction

Enjeux, réglementation et retours d'expériences

Web-conférence
Jeudi 28 février 2019
de 10h30 à 12h

Intervenant : Christian KIBAMBA
Prescripteur bois - Fibois Grand Est



Halle de Tendon (88) – Haha Architecture

Le bois local est un bois issu d'un circuit d'approvisionnement et de transformation le plus court possible entre son lieu d'origine et de mise en œuvre. Le bois local peut provenir dans certains cas de régions limitrophes ou de pays limitrophes.

Dans le Grand Est, l'utilisation de bois locaux dans la construction répond à plusieurs objectifs :

- **Limiter l'impact des transports** et améliorer l'empreinte carbone des projets de construction,
- **Contribuer au développement local** en soutenant les propriétaires et les entreprises de transformation du bois,
- **Maintenir une activité économique en milieu rural** : Les entreprises sont souvent implantées dans les territoires ruraux,

En atteste par exemple le cas du hêtre, dont la caractérisation pour son utilisation en structure, lui ouvre de nouveaux débouchés, en remplacement de son usage dans l'ameublement qui est en forte baisse. Au niveau local son usage s'était progressivement réduit au bois de chauffage.

A ce jour, le code des marchés publics ne permet pas de favoriser l'emploi du bois d'une commune ou d'un territoire. Il existe toutefois des solutions pour s'y conformer et utiliser du bois local. Par ailleurs, dans les Vosges par exemple, une majoration de 20 % de la subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) est possible pour les projets utilisant du bois local sous réserve que ceux-ci répondent à certains critères.

Si les projets de construction en bois local sont de plus en plus nombreux, ils nécessitent encore une réelle volonté de tous les acteurs et principalement du maître d'ouvrage. Pour y arriver, les choix opérés par les architectes et les bureaux d'étude, en plus de ceux du maître d'ouvrage en amont des projets, ouvrent ou ferment la porte à l'utilisation des bois locaux dans les projets de construction, de rénovation ou d'aménagement.

Enfin, Il n'y a pas de démarche unique pour valoriser les bois locaux dans la construction, chaque projet doit s'appuyer sur un package entre produits, solutions de mise en œuvre et acteurs pour accompagner le maître d'ouvrage.

Venez débattre avec nous sur cette thématique le 28 février prochain !

Inscription gratuite mais obligatoire, avant le vendredi 22 février 2019.

Les consignes de connexion vous seront communiquées après inscription, quelques jours avant la conférence.

